



2^{ème} édition de l'OFNI Cup Saint-Malo

Saint-Malo accueille la deuxième édition De l'OFNI CUP Dimanche 30 août 2015!

« Objet Flottant Non Identifié »

Ouvert à tous ! Saisonniers, Associations, Entreprises, Particuliers

Date : Dimanche 30 août

Les organisateurs : Restaurant l'EXTRA MUROS et SAINT-MALO STATION NAUTIQUE avec la collaboration de la Ville de Saint-Malo, la Région Bretagne, les partenaires de Saint-Malo Station Nautique.

Le principe du règlement : réaliser un objet dont la flottabilité est majoritairement assurée par des matériaux de récupération et la propulsion par tout moyen hormis un moteur ou matériel issus d'un bateau.

Tout autre « ustensile » est accepté pour faire avancer l'O.F.N.I. au plus vite et couper en premier la ligne d'arrivée, sous les encouragements enthousiastes du public... et des fans des participants !
Les costumes et déguisements sont recommandés, sous réserve de ne pas être la cause d'une quelconque entrave à la flottaison.

La course se déroulera sur le plan d'eau de l'Avant-Port de Saint-Malo, avec l'aimable autorisation de la Région Bretagne et de son directeur de Port.

Le parcours sera affiché le jour de l'épreuve et présenté lors du briefing.

La sécurité est assurée par les sauveteurs du Centre de formation des Sauveteurs en Mer

Les concurrents seront jugés sur plusieurs critères dont la rapidité, l'originalité, l'esthétique,

En fonction du nombre d'inscrits, des manches éliminatoires seront organisées durant l'après-midi, la finale étant prévue à 19 heures 30.

La remise des prix sera organisée au restaurant l'Extra Muros avec un apéritif offert à chaque participant.

La soirée se poursuivra à l'Extra Muros pensez à réserver !

Participation financière/ frais d'inscription 10 €

Les récompenses : 3 Prix

Le trophée OFNI Cup Saint-Malo 2015 pour le 1^{er} à couper la ligne d'arrivée + 1 lot surprise pour l'ensemble de l'équipe

2^{ème} et 3^{ème} prix / lot surprise

1 lot au tirage au sort pour les autres participants

Les OFNI devront répondre à certaines normes

Supporter 4 personnes maxi

Utiliser un moyen de flottabilité autre qu'une coque de bateau, planche à voile ou dérivé

Données techniques concernant la construction de l'OFNI

Les OFNI devront être réalisés des mains de leur équipage, avec des matériaux d'origines naturelles ou de récupération, et de toutes techniques d'assemblage simples telles que liens, clous, vis, soudure, ... ne pas oublier de prévoir un crochet sur l'embarcation pour permettre le remorquage

Un bout de remorquage de 5 m.

ATTENTION À LA POLLUTION : ne pas utiliser de bidons sales avec : huiles, peinture, lessive... Il est impératif de tout dépolluer avant la construction et la mise à l'eau.

Un OFNI devra embarquer de 1 à 4 personnes maxi

Tout OFNI devra avoir une réserve de flottabilité égale ou supérieure à 1,5 fois son poids, équipage compris.

Ces OFNI doivent pouvoir être dirigés et se déplacer en utilisant la seule force ou l'ingéniosité de leur équipage.

INTERDIT /

- moteur
- coques et gréements manufacturés

Inscription :

Un responsable par embarcation, majeur est désigné pour toutes les formalités

Inscription :

- Les coordonnées personnelles (nom, prénom, mail, tél..) de tous les participants / 4 personnes maximum
- le nom de l'embarcation
- Appartenance (association, structures jeunesse, entreprises, particuliers, autres)

Critères de classement

Notation de chaque critère sur 4

- la vitesse
- l'originalité (dans les matériaux, dans les moyens de propulsions, etc...).
- L'esthétique
- L'ambiance et sportivité

Notation de chaque critère sur 4

Le jury sera composé d'un élu de la Ville de Saint-Malo, d'un membre du Conseil d'Administration de Saint-Malo Station Nautique, d'un technicien d'une structure nautique Malouine et du gérant de l'Extra Muros.

Le jour J

Les équipages pourront s'installer, assembler, figoler leur embarcation le dimanche avant la course. Le responsable de l'embarcation devra se présenter aux organisateurs. Gilets de sécurité (fluo jaune) obligatoire pour l'ensemble de l'équipage ainsi que des gilets de sauvetage.

L'organisation se décharge totalement de la perte de matériel personnel à chaque participant (téléphone, lunette, montre etc.)

A partir de cet instant, le jury est garant du bon déroulement de l'OFNI-CUP et pourra à tout moment pénaliser ou disqualifier une équipe qui enfreint le règlement.

A la fin de cette journée, l'intégralité de chaque OFNI devra être évacuée du site par les participants.

2^{ème} édition de l'OFNI Cup Saint-Malo

« Objet Flottant Non Identifié »

Samedi 30 août 2015!

REGLEMENT

- 1/ Les OFNI doivent être majoritairement composés de matériaux ne servant habituellement pas à la navigation.
- 2/ Toute propulsion à moteur est interdite.
- 3/ Aucun OFNI ne pourra prendre le départ s'il n'est pas doté d'un bout de corde de 5m attaché à l'engin et terminé par une bouée ou un objet flottant.
- 4/ Chaque équipage est collectivement responsable de l'assistance du transport de l'OFNI.
- 5/ Chaque OFNI doit porter d'une manière évidente sa marque.
- 6/ Les équipages n'ont pas le droit de ralentir intentionnellement les autres concurrents.
- 7/ Les équipages ont le droit de perturber les concurrents grâce à des pistolets à eau, etc...
- 8/ Tout l'équipage de l'OFNI doit être à bord de l'OFNI
- 9/ Il est formellement interdit de couler un concurrent avant la ligne d'arrivée, sous Peine de disqualification.
- 10/ L'organisation se décharge totalement de la perte de matériel personnel à chaque participant (téléphone, lunette, montre etc.)

Renseignements et inscriptions

- Extra Muros/ Jean-René : 02 99 56 76 54 www.restaurantextramuros.fr
restoextramuros@gmail.com
- Saint-Malo Station Nautique : 02 99 56 18 88 www.nautisme-saint-malo.fr /
nautique.st.malo@wanadoo.fr
-



Bulletin inscription

2^{ème} édition de l'OFNI Cup Saint-Malo / 30 août 2015!

A retourner à : Extra Muros, gare maritime de la Bourse – 35400 Saint-Malo /
restoextramuros@gmail.com

Nom de l'OFNI :

Appartenance/ Entreprise ; association ; particuliers

- **Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs**

Equipier 1/ Responsable de l'OFNI

Nom, prénom :

Age :

Adresse :

Tél :

Mail :

Equipier 2

Nom, prénom :

Age :

Adresse

Tél

Mail

Equipier 3

Nom, prénom :

Age :

Adresse

Tél

Mail

Equipier 4

Nom, prénom :

Age :

Adresse

Tél

Mail

Je soussigné, _____ responsable de l'OFNI _____ ,
déclare accepter le règlement mis en place par l'organisateur et à l'appliquer.

A St Malo, le

Signature